

EDITORIAL

Parcours du combattant

«**I**l y a de gros investissements dans le pipe». Le gouvernement est confiant pour le maintien de la dynamique positive des investissements durant les prochains mois (voir pages 2 et 3). Et les efforts de promotion se poursuivent, avec des roadshows (aux Etats-Unis la semaine dernière), des séminaires regroupant décideurs et hommes d'affaires (Africa CEO Forum cette semaine à Kigali)...

La marque Maroc en tant que plateforme de production et d'exportation attire de plus en plus d'investisseurs, en dépit des transformations en cours en matière d'IDE. Un récent rapport de la CnuCED pointe une dizaine de changements transformationnels dans les priorités d'investissement. Le Maroc semble en phase avec cette nouvelle approche.

L'organisation internationale recommande par exemple d'intégrer la durabilité dans les stratégies de développement. Grâce à ses plans de développement des énergies renouvelables, le Royaume offre de grandes perspectives aux opérateurs qui souhaitent «décarboner pour prospérer». C'est l'un des facteurs d'attractivité du Maroc, permettant notamment de juguler le contexte actuel, marqué par la montée du protectionnisme, des tensions géopolitiques...

Aujourd'hui, les décisions d'investissement sont plus souvent influencées par des facteurs géopolitiques, qui «l'emportent parfois sur les déterminants économiques». Le Maroc a le potentiel de proposer les deux: Une destination stable politiquement, et d'énormes opportunités de développement sur les marchés africain, européen, américain... Néanmoins, attention à vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Certes, la nouvelle Charte d'investissement offre un cadre attractif, mais il reste encore d'autres dysfonctionnements à corriger. C'est incontournable pour que certains écueils ne sapent plus tous les efforts de promotion, en transformant l'acte d'investir en véritable parcours du combattant. □

Mohamed Ali MRABI

Charte de l'investissement

Les 1^{ers} effets



RIK

- **Bond de +56% des IDE en 3 mois** Pages 2 & 3
- **Des projets à coups de milliards dans le pipe**
- **Hydrogène, énergie, industrie... Jazouli multiplie les roadshows**

Régions/SRM: La contractualisation déclinée

LA relation entre les régions et les sociétés multiservices (SRM) se précise. Une décision du ministre de l'Intérieur, publiée dans la dernière édition du Bulletin officiel, définit le modèle de contrat liant les deux parties, précisant les droits et obligations à respecter durant la mise en œuvre de la relation contractuelle. Programme prévisionnel d'in-

vestissement, plan quinquennal, révision des tarifs des services... autant d'éléments précisés dans le contrat type. Lors de l'implémentation du nouveau dispositif, il est important d'éviter que les SRM des régions les moins attractives n'attirent pas les opérateurs privés, comme a mis en garde le Conseil de la concurrence. □

Pages 4 & 5

Coup d'accélérateur au programme «Go Siyaha»

Page 13

Handicap: Une carte sans calendrier de mise en œuvre

Page 6

Casa City tour bientôt lancé

Page 11